



## Chers ami(e)s

**L'année 2012 est annoncée comme une année délicate.** Je ne me hasarderai pas à vous souhaiter des vœux d'expansion et d'abondance. Il serait en effet excessif d'être trop optimiste... La crise est entretenue : rumeurs et prophètes du malheur nous prédisent le pire. Nous avons du mal à identifier les facteurs à l'origine de cette crise et cela est bien compréhensible. **Cette crise trouve ses racines dans un monde qui n'appartient pas à notre quotidien** : le monde de la bulle immobilière, de la spéculation, des agences de notation, des pratiques financières à haut risque, des régulateurs complaisants. Eloignés de ce libéralisme au langage ésotérique, je vous propose de garder le sourire et un esprit lucide. En tant que citoyens de Périgny, subissant cette crise comme tant d'autres, soyons disponibles et persévérants pour affronter cette période morose et sinistrée. Chacun se positionnera par ses affinités politiques et sa participation aux échéances électorales qui fondent notre liberté démocratique.

**Il me semble impératif, plus adapté et responsable, que nous nous souhaitions, pour l'année 2012, une année de courage, d'espoir et de solidarité.**

Ce qui est vrai pour chaque famille l'est aussi pour la collectivité : nos revenus stagnent, voire diminuent. Les difficultés ont un impact sur la vie de chacun d'entre nous, sur les équilibres territoriaux et sur les finances locales. **Il faut nous recentrer sur l'essentiel en revisitant quelques dépenses. Pour autant, nous ne remettons pas en question notre développement et l'investissement nécessaire à notre marche en avant.** Les banques, généreusement subventionnées hier pour éviter la déroute, distillent aujourd'hui leur accompagnement financier et se montrent parcimonieuses sur le crédit. Elles libèrent peu d'emprunt et à des taux souvent dissuasifs. Notre commune fait partie des collectivités au fort potentiel de solvabilité : les échanges promettent d'être tendus avec nos prêteurs.

L'Etat, quant à lui, devant son déficit abyssal, s'est assuré les services du même plombier et utilise les mêmes robinets pour restreindre, ou au mieux stabiliser, les dotations de fonctionnement. L'écart dû à l'inflation nous appauvrit et accentue la détérioration de nos moyens. Le Département emboîte le même pas. Un pas que son président qualifie de démarche de prudence et de rigueur. **Les associations, qui constituent un formidable gisement d'emplois, sont durement touchées. Elles apprécieront cette sémantique !**

**Tournez, svp**

### Réhabilitations et travaux

Dans le parc de la mairie, le temps des travaux est venu avec la réhabilitation de la Longère qui accueillera la future salle de mariage, du conseil municipal, des salles de réunions et les archives. Le diagnostic préalable implique de procéder à l'arrachage d'une majorité d'ifs le long du bâtiment. Ces arbres, dont la toxicité est redoutable, sont générateurs d'humidité et d'ombre pour les jeux d'enfants. Ils ont accéléré la dégradation du bâtiment. **Dans notre démarche habituelle de développement durable, les ifs enlevés seront remplacés par autant de plantations d'arbres.**

Je souhaite exprimer ma satisfaction de n'avoir dû fermer l'église Saint Cybard qu'un mois. L'étude et les travaux nécessaires à la reprise de la charpente ont été rondement

menés. Les remerciements de Monsieur Housset, évêque de La Rochelle, touchent ma profonde sensibilité laïque. Félicitations aux services et aux entreprises.

Notre conseil municipal vient de délibérer pour adhérer à la **société locale des Pompes Funèbres Publiques des Communes Associées de l'Aunis** (ancienne régie municipale). Cette adhésion me permet de rassurer nos administrés en garantissant pour tous le choix et l'accès à ce **service public funéraire**, consolidé par des mutualisations possibles et une taille critique autorisant une baisse des tarifs ainsi que le maintien des prestations offertes aux familles.

**Les études et le cahier des charges se finalisent pour le centre ville.** Je vous en reparlerai plus longuement dans une prochaine lettre pour vous informer d'un calendrier précis des travaux.

## Des aires de jeux modernisées et sécurisées pour nos enfants

Le paysage urbain de notre commune évolue : de jeunes enfants vivent dans les nouveaux quartiers alors que, dans les anciens, les enfants ont grandi. C'est pour accompagner les évolutions de la population qu'un programme de structuration des équipements a été arrêté. Des aires de jeux vont être supprimées, d'autres vont être renforcées et d'autres encore seront créées. **Les nouvelles aires de jeux que nous avons récemment créées sont plus attractives, d'accès sécurisé, plus adaptées aux enfants et aux familles.**

L'aire de jeux du parc de la mairie est très fréquentée par les enfants avec leurs parents ou leurs assistantes maternelles. Elle va être entièrement revue et complétée. Les jeux des aires du cours des Beaux Arts, de la rue des Charmes et de la rue de Châteauneuf seront démontés. Ils sont difficiles d'entretien et de moins en moins utilisés. A l'école de Romsay, les petits attendront la sortie des plus grands sur des jeux à ressort et autre toboggan. Installés à proximité de l'école, ces jeux viennent compléter l'aménagement de l'espace créé autour du dojo-gymnase.

Ces travaux seront proposés tout au long de 2012 afin que les enfants puissent sauter, glisser, grimper, se balancer... **au gré de leurs envies et en toute sécurité !**

## Suite

*Il n'est pas utile pour notre commune d'adopter un ton pessimiste et dépressif. Plus les inquiétudes sont grandes, moins il nous faut les ignorer. Chaque problème technique ou financier identifié a sa solution. **La préparation du budget communal va tenir compte des aléas. Mais je n'accentuerai pas les difficultés des familles par la fiscalité des ménages. En termes plus clairs, je ne proposerai pas de toucher aux impôts.** Par contre, j'ai proposé au conseil municipal de recouvrir la fiscalité qui est à ma disposition, en travaillant sur la taxe de publicité des entreprises. J'ai présenté et expliqué l'objet de cette taxe à la réunion du Club d'Entreprises de notre zone industrielle.*

***Dans la période délicate que nous traversons, le « vivre ensemble », en famille, dans son quartier, dans ses loisirs et son travail, est plus que jamais essentiel. Il ne faut pas craindre de s'ouvrir aux autres et d'élargir son quotidien. Notre commune, à travers ses équipements et la richesse de sa vie associative, nous permet de nous évader des difficultés auxquelles nous sommes tous confrontés. Je voudrais vous convaincre, comme Philippe Delerm, du bonheur des plaisirs simples, dans la construction d'événements réunissant familles, enfants et amis, en participant à la vie associative et bénévole, dans la rencontre impromptue dans son quartier, devant l'école, chez les commerçants... Des petits bonheurs qui ne se vendent pas, ne sont ni des actes de consommation ni des produits financiers ! S'ouvrir, échanger, partager, donner... Cette thérapie de l'amitié et du vivre ensemble n'est pas remboursée par la caisse d'assurance maladie mais elle est d'une rare efficacité ! Une conversation, en vrai, pour s'apercevoir que le voisin est fait comme nous. Et si nous***

*garions mieux nos deux voitures, nous pourrions en loger une troisième... Et si je pars quelques jours, peux-tu garder mes clés, sortir et rentrer mon bac le jour des poubelles... Et si on se retrouvait pour le match de ce soir, le concert de samedi...*

**Les rencontres citoyennes et les animations ne vont pas manquer en 2012.** Autant de rendez-vous sérieux, festifs, associatifs et anti-morosité ! D'ailleurs, même si Périgny est tout au long de l'année très animée, je vous demande de noter particulièrement ce mois de juin 2012 sur votre agenda tout neuf. **Rendez-vous sérieux et important les 10 et 17 juin, avec les élections législatives, après les présidentielles le 22 avril et le 6 mai.** N'oublions pas que notre commune a obtenu la Marianne d'or pour son civisme ! En 2011, plus de 800 inscrits sont venus compléter les listes électorales de notre collectivité. **Rendez-vous sportif les 2 et 3 juin.** Tous au stade pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire du **F.C.P.**, notre club de football. Notre commune vivra ce week-end avec enfants, parents, amis et, bien sûr, les pratiquants. **Rendez-vous associatif et spécial anniversaire le 23 juin,** autour du traditionnel feu de la Saint-Jean. Les 40 années de l'Association des Loisirs de Périgny Romsay seront célébrées et fêtées à la mesure de l'**A.L.P.R.** dont l'activité est indispensable à la dynamique communale. **Rendez-vous festif les 8 et 9 juin,** expérimental et enthousiasmant. **San Severino** est annoncé au premier éco festival de plein air " **Les notes en vert** ". Nous serons tous réunis dans le parc de la Pommeraie pour deux journées festives et musicales, proposées par l'association **MondOmélie**, accompagnée du potentiel et de l'esprit citoyen du groupe **Léa nature** et avec le soutien de notre collectivité.

**Je vous souhaite pour 2012, une année riche de bonheur et de santé. Tous les élus du conseil municipal et du centre communal d'action social se joignent à moi pour formuler des vœux d'espoir pour notre réussite commune. Et je souhaite à notre pays de retrouver les valeurs de solidarité, d'égalité et de justice.**

*Cordialement  
Guy Denier*

Janvier 2012

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

[www.perigny.fr](http://www.perigny.fr)



Ville de Périgny

## La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Création [www.misscassiopee.com](http://www.misscassiopee.com) - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941

PEFC™/10-31-1240



Hôtel de Ville - Rue du Château  
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex  
Tel : 05 46 44 16 22  
Fax : 05 46 44 98 69  
Email : [mairie@ville-perigny.fr](mailto:mairie@ville-perigny.fr)